



Notification d'affectation en
6ème
dans un collège public

Le 22/06/2015

Rectorat de la Guadeloupe
Boulevard de l'Union
BP 480
97183 Les Abymes cedex

Service : DIVISAC
Localité : Site de Jarry

Téléphone : 0590224137

Fax : 0590224135

Courriel : ce.divisac@ac-guadeloupe.fr

Madame Vanessa COMMELIN
Monsieur Grégory DERMONSIR
Monsieur Jean-Claude DERMONSIR
773 Rue Thernsien LEUGINER Chez
M. DERMONSIR Jean-Claude
97120 ST CLAUDE

Élève : **COMMELIN Wesley**

Venant de : 9710564L ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE FELIX LABAN - SAINT-CLAUDE

Je vous informe que l'élève ci-dessus est affecté(e) à la rentrée scolaire 2015 - 2016 en classe de 6ème au collège :

Établissement	COLLEGE REMY NAINSOUTA (9710036M) QUARTIER DUCHARMOUY 97120 SAINT-CLAUDE Tél : 0590807013
Formation	6EME SEGPA

Si vous avez fait une demande de dérogation, cette notification en tient compte.

Je vous invite à vous rapprocher du collège indiqué ci-dessus dès réception de la présente notification en vue de l'inscription de votre enfant.

Délais et voies de recours :

En cas de désaccord avec l'affectation proposée, aucune famille ne sera reçue au Rectorat. Si vous entendez contester cette décision, vous pourrez, dans les deux mois de la réception de la notification d'affectation, formuler par écrit un recours gracieux devant Monsieur le Recteur d'Académie.

Le Directeur Académique Adjoint
des Services de l'Éducation Nationale

Frédéric BABLON

Frédéric BABLON

Commission
Départementale
d'Orientation vers les
enseignement Adaptés du
Second Degré

Antoine SIBAN

Tél. : 0590 24 15 26
Fax : 0590 21 70 23

C D O E A
Inspection ASH
Jardin d'Essai,
Route de Vieux-Bourg
97139 Les ABYMES

Mme COMMELIN Vanessa

773, Rue Thernicen Leuginer

97120 Saint-Claude

Avis de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (SEGPA ou EREA)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés, après examen, le :

07/05/2015, du dossier de votre enfant COMMELIN Wesley, né(e) le 09/10/2003

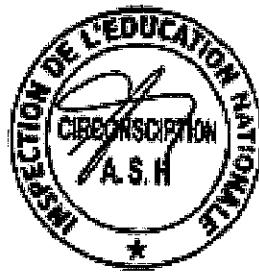
Etablissement d'origine Ecole primaire F LABAN QUATRE CHEMINS, Saint-Claude

Classe CM2

a émis la proposition suivante : SEGPA

Observations : Recommandation : prise en charge CMP

Abymes le 07 mai 2015
Pour le Président de la CDOEASD
L'IEN A.S.H.



André GRENIER

Copies - Responsables légaux
- Etablissement scolaire
- Dossier

Les parents ou représentants légaux peuvent refuser la proposition, dans un délai de quinze jours à compter de la date d'envoi du présent avis. En l'absence de réponse dans ce délai, leur accord est réputé acquis.

CDOEA, Inspection ASH, Jardin d'Essai, Route de Vieux-Bourg, 97139 Les ABYMES